

Communiqué de presse – 27 juin 2017

La filière forêt-bois française au cœur de la lutte contre le changement climatique

Quel est l'avenir de la gestion des forêts et de l'ensemble de la filière forêt-bois en France métropolitaine ? Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a confié à l'Inra et à l'IGN la réalisation d'une étude sur le potentiel d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre par la filière forêt-bois française. Présentés le 27 juin 2017, les résultats de cette étude révèlent comment la filière forêt-bois dans son ensemble pourrait poursuivre, voire accroître, sa contribution en simulant les effets de plusieurs scénarios d'évolution d'ici 2050.

Les forêts, et plus largement la filière forêt-bois, sont considérées comme des secteurs stratégiques pour limiter le changement climatique en cours. Le secteur forestier est en mesure de limiter l'augmentation du CO₂ atmosphérique à travers deux types de leviers principaux :

- sa capacité de stockage de carbone dans ses écosystèmes (biomasse vivante, bois-mort, sols forestiers) et dans les produits bois ;
- des effets de substitution permettant d'éviter des émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à l'usage d'énergies fossiles (fuel, gaz, charbon...) ou de matériaux concurrents non renouvelables, notamment dans la construction (recours au bois plutôt qu'au béton, acier, plâtre, aluminium...).

Trois scénarios de gestion forestière à l'horizon 2050

Il s'agit de savoir si, pour accroître la capacité d'atténuation de la filière dans les décennies à venir, il est préférable de favoriser le stockage de carbone dans l'écosystème forestier en limitant les prélèvements ou, au contraire, privilégier les effets de substitution, et quels sont les niveaux intermédiaires possibles. L'Inra et l'IGN ont scruté la filière forêt-bois française dans son ensemble, notamment en tenant compte des effets de substitution à travers trois scénarios contrastés de gestion forestière à l'horizon 2050 :

- 1.** le scénario « **extensification** » dans lequel les volumes de récolte seraient maintenus (ce qui, compte tenu du rythme de croissance de la forêt française, conduirait à diminuer les taux de prélèvement) et où les acteurs seraient passifs face au changement climatique, comptant sur les capacités d'adaptation des forêts ;
- 2.** le scénario « **dynamiques territoriales** » dans lequel les taux de prélèvement actuels seraient globalement maintenus, ce qui augmenterait progressivement les volumes récoltés ;
- 3.** le scénario « **intensification avec plan de reboisement** » combinerait accroissement des taux de prélèvement partout où c'est envisageable avec une politique volontariste de reboisement qui viserait le remplacement de 500 000 hectares sur dix ans de peuplements peu ou pas productifs par de nouvelles plantations plus productives.

Tous les scénarios montrent un renforcement possible du rôle de la filière forêt-bois française dans l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'horizon 2050 (un horizon proche pour la forêt). Dans le scénario « extensification », les capacités de stockage de carbone dans l'écosystème forestier sont favorisées mais pourraient être limitées du fait des effets du vieillissement des

peuplements. Plus favorable aux effets de substitution, la capacité d'atténuation du changement climatique du scénario « intensification avec plan de reboisement » pourrait être accentuée si les usages du bois et les évolutions technologiques permettaient de valoriser davantage les produits bois par rapport à leurs concurrents plus émetteurs de GES. De même, ces effets seraient accrus dès que les bénéfices du plan de reboisement seraient en mesure de se faire sentir (au-delà de 2050).

L'étude met également en lumière la nécessité d'importants efforts collectifs pour accroître les usages de la ressource et donc aller vers les trajectoires des scénarios « Intensification », et même « Dynamiques territoriales ». En effet, même si les gains économiques pourraient être élevés pour tous les acteurs de la filière, une augmentation des taux de prélèvement actuels s'avère ambitieuse et nécessiterait un effort collectif consistant tout autant en une évolution du comportement des consommateurs qu'en des investissements conséquents dans la filière bois et en forêt.

Changement climatique et crises (incendies, tempêtes, invasions biologiques) affectent les scénarios

Les chercheurs ont également tenu compte d'un renforcement des effets du changement climatique. Et, parce que l'évolution du climat peut favoriser leur apparition, ils ont envisagé trois types de crises : incendies, tempêtes, invasions biologiques. Des incendies survenant après une période de sécheresse auraient une incidence sur le bilan carbone global des filières des régions impactées, mais sans effet notable au niveau national. De fortes tempêtes suivies d'une cascade de risques (attaques de scolytes sur les résineux, incendies...) causeraient au moins temporairement une diminution du puits de carbone en forêt qu'une augmentation des bois morts, du stockage dans les produits bois et des effets de substitution ne compenseraient qu'en partie. Enfin, plusieurs types d'invasions biologiques ont été envisagés. Les simulations mettent en évidence que les invasions biologiques causent autant de dégâts que les tempêtes mais sur des durées plus importantes. C'est dans ce dernier cas de figure que la filière forêt-bois aurait moins de capacité à compenser les effets d'une crise.

Il reste que, pour tous ces scénarios de crise (hausse des températures, tempêtes, invasions biologiques), la capacité de stockage de carbone de la filière à l'horizon 2050 demeure positive, et qu'une gestion active de la ressource permet d'amortir la chute de la capacité d'atténuation de la filière.

Contacts scientifiques :

Jean-François Dhôte : jean-francois.dhote@inra.fr

Unité de recherche Amélioration, Génétique et Physiologie Forestières
Centre Inra Val de Loire

Antoine Colin : antoine.colin@ign.fr

Département expertise et prestations forestières de l'IGN

Bertrand Schmitt, Directeur de la Délégation à l'expertise, à la prospective et aux études (DEPE) de l'Inra : bertrand.schmitt@inra.fr

Contacts presse :

Inra service de presse : presse@inra.fr – T. 01 42 75 91 86

IGN service de presse : presse@ign.fr – T. 01 43 98 83 05